



Agreste Champagne-Ardenne

L'année 2010 a été marquée par une remontée des cours qui s'est traduite, en toute logique, par de bons résultats. Ce sont surtout les céréales, le lait et le raisin qui ont bénéficié de cette embellie. Pour les cultures industrielles et l'élevage, la situation est plus contrastée et dépend de la culture ou de l'animal considéré. La Champagne-Ardenne est la région obtenant le résultat courant avant impôt (RCAI) le plus élevé. Les exploitations champenoises comprennent une majorité d'exploitations à haute valeur ajoutée ; d'une part les exploitations en grandes cultures et, d'autre part, une viticulture parmi les plus rentables de France. Les résultats sont en très forte hausse par rapport à 2009 qui est considérée comme une année exceptionnelle cumulant des cours bas et des prix d'intrants élevés.

Des revenus agricoles 2010 tirés vers le haut après une année 2009 difficile

Céréales, oléagineux et protéagineux (Cop)

Le bilan de l'année 2010 pour les exploitations produisant des céréales, des oléagineux ou des protéagineux (Cop) est plus que positif ; le RCAI moyen par unité de travail annuel non salariée (Utans) passe de 16 450 euros en 2009 à 52 500 euros en 2010. Néanmoins, l'augmentation est moins importante en considérant l'effet de la variation des stocks. Ces derniers ont joué négativement sur le RCAI en 2009 avec un résultat a fortiori meilleur et ne jouent quasiment pas sur le résultat en 2010. Ainsi, hors variation de stock, le RCAI par Utans passe de 26 900 euros à 51 200 euros. D'une façon plus générale, ces exploitations présentent des résultats par hectare légèrement meilleurs que celles du bassin parisien. Cela s'explique par une conjonction de facteurs. Les rendements sont plus élevés qu'en Ile-de-France ou dans le Centre. De plus, les exploitations champardennaises ont un endettement à moyen et long terme par hectare plus faible que les exploitations équivalentes du bassin

parisien. Leur actif (bâtiment, matériel...) par hectare est donc plus faible. L'existence d'une filière de luzerne déshydratée (plante intéressante sur le plan agronomique) ou de spécificités géologiques peuvent également expliquer des charges d'approvisionnement plus faibles.

Les principaux facteurs ayant impacté le RCAI sont le cours des produits et le prix des engrais. Ce dernier a, d'ailleurs, le plus baissé. La charge par hectare est passée de 316 euros en 2009 à 194 euros. Les semences et plants sont restés stables (environ 73 euros par hectare). Les exploitations ont bénéficié de la bonne tenue des cours. Le prix moyen payé (hors complément de prix) augmente quel que soit le type de production d'environ 30 % avec, pour le maïs et le triticale, un gain au delà de 50 %. Compte tenu de la baisse des rendements entre 2009 et 2010, la valeur de la production brute des cultures les plus fréquentes, calculée en multipliant le prix moyen par le rendement moyen, oscille entre + 13 % (orge de printemps) et + 60 % (maïs grain).

Des revenus agricoles bien meilleurs en 2010

(euros)	RCAI par Utans		RCAI hors variation des stocks par Utans		RCAI par hectare		RCAI hors variation des stocks par hectare	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Céréales, oléagineux, protéagineux								
• Champagne-Ardenne	16 320	52 540	26 830	51 770	184	484	267	487
• France	9 600	42 480	18 320	34 920	88	422	190	366
Autres grandes cultures								
• Champagne-Ardenne	33 800	67 520	42 450	64 840	304	557	380	538
• France	21 240	59 200	27 370	56 040	673	887	775	836
Viticulture								
• Champagne-Ardenne	43 730	103 540	57 310	68 700	20 880	36 260	23 740	29 380
• France	25 890	26 490	26 010	28 410	6 430	9 740	7 060	8 140
Exploitations mixtes grandes cultures et élevage								
• Champagne-Ardenne	11 500	41 510	17 020	44 350	86	355	143	359
• France	9 570	32 660	16 150	29 670	131	393	224	361
(euros)	RCAI par Utans		RCAI hors variation des stocks par Utans		RCAI par UGB		RCAI hors variation des stocks par UGB	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Bovins lait								
• Champagne-Ardenne	10 450	30 320	8 360	31 920	170	379	118	410
• France	11 425	25 670	15 010	24 250	239	480	275	465
Bovins mixtes lait et viande								
• Champagne-Ardenne	11 505	26 810	15 010	28 730	122	266	150	277
• France	10 950	23 260	10 960	21 940	131	273	151	262

Source : Agreste, Rica 2009-2010

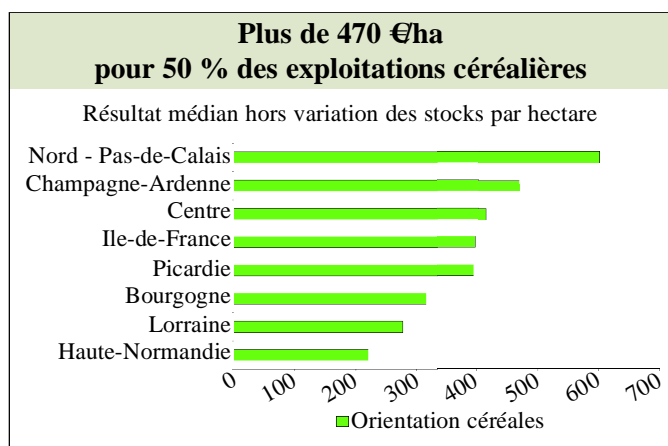
Autres grandes cultures

Les exploitations classées en autres grandes cultures sont assez proches de celles cultivant des « Cop » : ces dernières comptent pour environ deux tiers de leur surface agricole utilisée. La principale différence est la part plus importante des surfaces dévolues aux plantes industrielles. Pour ces exploitations, le RCAI moyen par Utans atteint 67 500 euros en 2010 contre 33 800 euros en 2009. Comme en orientation « Cop », l'effet variation de stocks atténue l'écart entre 2009 et 2010 avec un RCAI passant de 42 500 euros à 64 800 euros. Les charges d'approvisionnements (600 euros par hectare) sont un peu plus faibles en Champagne-Ardenne que dans le bassin parisien. Les semences (150 euros par hectare), les engrais (270 euros par hectare) et les produits phytosanitaires (170 euros par hectare) représentent la majorité de ces charges.

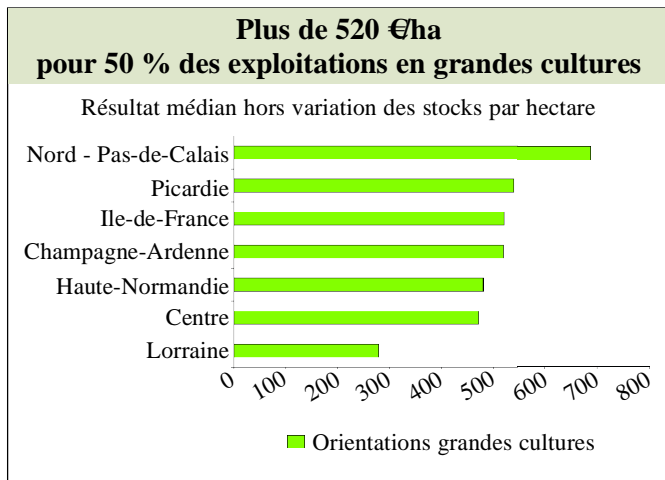
D'un point de vue conjoncturel, le bilan est contrasté selon le type de culture. Malgré une hausse des cours, la betterave est moins rémunératrice qu'en 2009 en raison de la diminution des rendements. L'œillette est également moins rentable pour cause de rendements en baisse dans un contexte de cours stable. Les cours du chanvre paille ont diminué. La luzerne augmente légèrement, la hausse des cours compensant tout juste la baisse des rendements. Enfin, la pomme de terre de conservation réalise les meilleurs résultats.

Viticulture

En viticulture, le RCAI par Utans des exploitations passe de 43 700 euros à 103 500 euros. La majeure partie de l'augmentation est simplement due à l'appréciation des stocks de vins. Hors valorisation des stocks, le résultat des exploitations passe de 57 300 euros en 2009 à 68 700 euros en 2010. En outre, le résultat courant avant impôt par hectare (hors variation des stocks) croît en passant de 20 900 euros à 36 300 euros. Les exploitations en viticulture ont bénéficié en 2010 d'une hausse du prix du kilogramme de raisin d'environ 12 centimes. Le rendement libre en appellation a également augmenté passant de 9 700 kilogrammes à 10 500 kilogrammes par hectare. En revanche, le prix des vins clairs vendus semble diminuer, au regard des exploitations retenues dans l'enquête, passant de 882 euros en 2009 à 865 euros l'hectolitre en 2010. Il en va de même pour celui des bouteilles, avec un hectolitre 2009 à 1 310 euros et à 1 300 euros en 2010. Les exploitations ont bénéficié de fermages en baisse. Les charges d'approvisionnement par hectare sont restées stables, mais l'ensemble des



Source : Agreste, Rica 2010

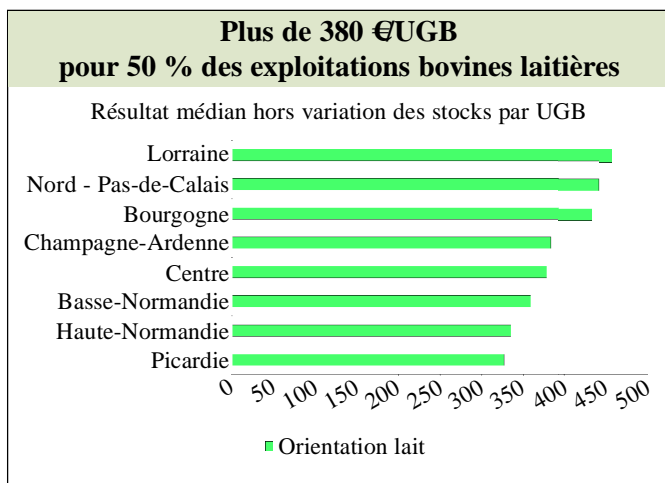


Source : Agreste, Rica 2010

charges par hectare augmente de 12 % environ, de 34 000 euros à 38 000 euros.

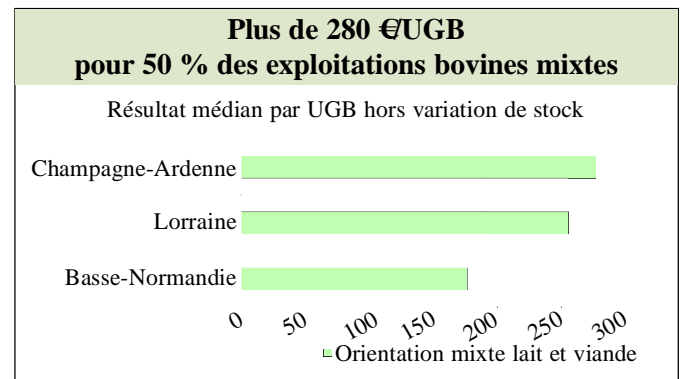
Elevage bovin

Le résultat courant avant impôt passe de 10 500 euros par Utans à 30 300 euros en élevage laitier et de 11 500 euros à 26 800 euros en élevage mixte (lait-viande). Les exploitations pratiquant l'élevage ont profité de deux phénomènes : d'une part, la hausse du prix du lait passant de 285 euros l'hectolitre à 320 euros l'hectolitre et, d'autre part, la hausse du cours de la vache P passant de 2,19 euros à 2,31 euros par kilogramme vif. En dépit de la baisse du cours du bœuf, le prix moyen des animaux vendus a progressé entre 2009 et 2010. La hausse du cours des céréales a eu des effets contrastés. Elle a très logiquement amélioré le résultat de ceux qui en cultivent, mais elle a renchéri le coût des aliments. Les charges alimentaires par unité gros bovin (UGB) sont passées de 140 euros à 154 euros en laitier et de 114 euros à 134 euros en élevage mixte. Les exploitations champardennaises ont tendance à moins dépenser en achat d'aliments que leurs consœurs du bassin parisien, signe d'un mode d'exploitation légèrement plus extensif. Au final, en dépit de l'augmentation des charges, les résultats des



Source : Agreste, Rica 2010

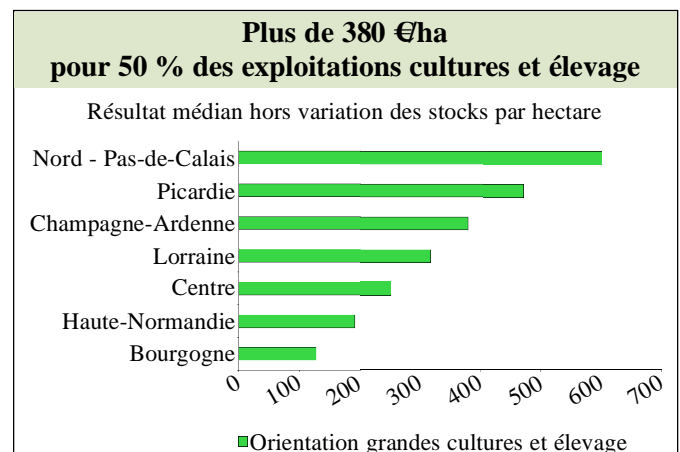
exploitations en élevage sont bien meilleurs en 2010. Le RCAI par UGB passe en moyenne de 120 euros à 410 euros en laitier et de 150 euros à 280 euros en élevage mixte viande et lait.



Source : Agreste, Rica 2010

Exploitations mixtes (cultures et élevage)

Le RCAI moyen par Utans atteint 41 500 euros en 2010 contre 11 500 euros en 2009. Comme en céréales, la variation des stocks a joué négativement en 2009 et positivement en 2010. Hors variation des stocks, le RCAI moyen par Utans était de 17 000 euros en 2009 et de 44 400 euros en 2010. Les exploitations mixtes pratiquant l'élevage et les grandes cultures ont bénéficié à la fois de la hausse du cours des céréales et des produits de l'élevage, mais également de la baisse des charges d'approvisionnements. Ces dernières passent de 530 euros par hectare à 450 euros par hectare. La majeure partie de cette baisse est imputable à la chute du prix des engrais (- 100 euros) et à celles des semences (- 10 euros). Pour les semences, le prix restant stable dans les exploitations en céréales et en grandes cultures, une plus grande utilisation des semences fermières peut expliquer cette variation. Comme en élevage, une hausse du prix des aliments pour animaux et des carburants est constatée. L'augmentation du résultat courant par hectare entre 2009 et 2010 est plus important qu'en orientation céréales. En dépit de rendements plus faibles en orge et en blé, en particulier en Haute-Marne, les exploitations mixtes bénéficient également de la meilleure tenue de l'élevage. Le résultat courant (hors variation des stocks) par hectare passe en moyenne de 140 euros à 360 euros.



Source : Agreste, Rica 2010

Note méthodologique

Plusieurs facteurs jouent de façon importante sur le RCAI et les indicateurs qui lui sont liés, production brute, excédent brut d'exploitation, valeur ajoutée... : la valorisation des stocks, les productions immobilisées et autoconsommées mais également les variations de créances et dettes d'exploitations (variations de dettes fournisseurs, variation de créances clients, etc.). Ces indicateurs s'adaptent parfois mal aux contraintes de certaines exploitations. Par exemple, en viticulture, une partie de la récolte de raisin est invendable en l'espèce pour cause de mise en réserve individuelle ou de durée de maturation des moûts. Ils s'adaptent également mal aux stratégies de certaines exploitations : stockage de céréales pour profiter de cours plus élevé, renouvellement fréquent de matériels avec revente... Pour apprécier le résultat sur l'année, il peut être préférable de retirer la part qui est due aux variations et valorisations du stock.

Exemple d'impact de la variation des stocks

Dans le Rica, contrairement à la comptabilité classique et conformément aux règles européennes, les stocks sont enregistrés à leur valeur de vente. Ainsi une exploitation en viticulture de 3 hectares vendant essentiellement du raisin au kilogramme, mettant en réserve individuelle 33 hectolitres de vin clair à 1 000 euros l'hectolitre, se verra attribuer 33 000 euros de plus à son résultat alors qu'il n'y a pas de flux financier. A l'inverse, une exploitation en grandes cultures de 100 hectares détenant l'équivalent de 25 000 euros d'engrais en début d'année et en consommant pour l'équivalent de 30 000 euros au cours de la campagne verra son résultat amputé de 25 000 euros même si les achats de l'année ne représentent que 5 000 euros.

Descriptif échantillon

L'échantillon Rica pour la Champagne-Ardenne compte 384 exploitations. Parmi celles-ci 96 sont classées en orientation céréalières, 73 en autres grandes cultures, 103 en viticulture, 41 en élevage laitier, 47 en élevage mixte lait et viande et 33 en grandes cultures et élevage.

La moyenne des exploitations présentes dans l'échantillon Rica est de 138 hectares en céréales et de 170 hectares en grandes cultures. Pour l'échantillon en Cop, les céréales représentent 59 % de la surface cultivée contre un peu plus de 51 % en grandes cultures. Le blé tendre est la céréale la plus cultivée suivie par l'orge et le colza. Dans les Cop, les cultures industrielles représentent près de 30 % des surfaces. La betterave et la pomme de terre y tiennent une part minoritaire. La betterave représente à peine plus de 10 % des surfaces en cultures industrielles dans les Cop. Et plus de la moitié des exploitations de cette OTEX n'en cultive pas. Au contraire, pour les exploitations classées en autres grandes cultures, si les cultures industrielles représentent près de 35 % de la surface cultivée, la betterave y joue un rôle important puisqu'elle représente près de 50 % des surfaces consacrées à ce type de cultures. Pour qu'une exploitation soit classée en autres grandes cultures, il faut que les 2/3 de son chiffre d'affaires estimé ne proviennent pas des Scop.

En viticulture, la taille moyenne des exploitations de l'échantillon est de 3,39 hectares avec la moitié de l'échantillon compris entre 1,3 hectares et 4,53 hectares .

En élevage laitier la surface agricole utilisée des exploitations est de 128 hectares dont 97 hectares consacrés aux surfaces fourragères. Il y a environ 181 bovins sur l'exploitation dont 56 vaches laitières. Les exploitations en élevage mixte ressemblent assez à l'exploitation laitière mais la part du chiffre d'affaires estimé provenant de l'activité laitière est comprise entre 1/3 et 2/3. Les exploitations en élevage mixte sont un peu plus grandes avec 150 hectares de SAU dont 117 hectares de surface fourragère principale. Elles exploitent 245 bovins dont 47 vaches laitières et 23 vaches nourrices.

Enfin, les exploitations classées en grandes cultures et élevage sont les plus grandes de l'échantillon avec 252 hectares de surface agricole utilisée (SAU) dont 100 hectares de surface fourragère principale et 105 hectares consacrés aux céréales. Les effectifs bovins comptent 181 individus dont 48 vaches laitières.

Moyennes par exploitation selon le système de production en 2010

Moyenne

	Cop	Autres grandes cultures	Viticulture	Bovins lait	Bovins lait-viande	Culture et élevage
Surface agricole utilisée (SAU)	136,90	169,50	6,70	128,20	150,30	252,90
Surface fourragère principale	11,80	17,40	0,30	97,60	117,40	99,70
Surface culture industrielle	40,20	59,60	0,60	3,80	3,90	43,40
Surface céréales	80,80	87,20	2,20	26,60	28,70	104,60
Surface vigne	-	-	3,40	-	-	-
Effectif bovins	10,90	5,60	-	180,80	245,30	180,30
Effectif bovins viande	8,40	4,80	-	106,00	183,00	115,60
Effectif vaches laitières	1,10	0,30	-	56,20	46,90	48,40
Effectif vaches nourrices	3,20	1,70	-	2,00	23,00	17,50
Uta non salariés	1,20	1,40	1,20	1,70	1,70	2,10
Uta salariés	0,10	0,60	1,50	0,20	0,10	0,50
Production de l'exercice	158 638,07	278 471,47	306 030,25	206 649,89	194 628,26	311 315,46
Rabais, ristournes, remises obtenus	734,75	1 327,09	49,19	727,62	448,55	1 409,69
Approvisionnement (charge réelle)	61 830,80	105 426,07	23 611,64	62 196,59	80 763,43	115 982,00
Engrais (charge réelle)	25 505,97	41 562,20	2 687,11	7 597,40	12 716,72	28 669,72
Semences et plants (charge réelle)	9 366,54	23 294,11	526,26	4 403,66	5 194,86	9 954,34
Phytosanitaires (charge réelle)	19 362,33	26 623,46	5 094,40	4 621,66	5 482,78	24 796,59
Caburants, lubrifiants (charge réelle)	6 334,60	10 132,38	960,90	6 795,07	8 944,34	13 150,11
Emballages (charge réelle)	20,15	141,24	3 942,25	34,71	56,84	33,14
Aliments grossiers (charge réelle)	60,75	1 263,24	-	384,98	541,02	1 135,97
Autres charges d'exploitation	93 467,63	163 340,70	72 247,17	142 377,78	131 677,50	195 675,77
Valeur ajoutée hors fermage	65 905,19	116 457,86	233 832,27	64 999,74	63 399,31	117 049,38
Subventions d'exploitation reçues	47 056,16	68 406,17	1 348,72	46 480,11	49 416,54	82 076,24
Indemnités d'assurance	1 656,97	3 014,54	120,41	2 757,09	1 830,71	2 048,41
Loyers, fermages, métayages (charges)	15 744,52	27 259,16	39 166,99	13 633,78	14 372,06	25 217,53
Ensemble des impôts et taxes	2 017,26	2 952,89	3 703,81	2 304,46	2 264,89	3 483,10
Charges sociales	693,68	4 903,97	7 879,37	1 330,49	414,09	2 241,11
Excédent brut d'exploitation	93 982,17	39 396,54	152 997,30	91 842,36	94 896,84	161 297,70
Transfert de charges	1,94	33,42	-	-	-	-
Dotation aux amortissements	29 149,82	42 502,76	21 995,87	35 415,41	42 069,50	69 306,26
Résultat d'exploitation	65 521,15	97 495,67	132 115,83	56 436,39	52 911,71	92 059,00
Produits financiers	1 452,26	2 570,78	403,52	310,56	177,65	5 303,01
Charges financières	4 445,96	7 320,22	5 621,52	6 179,79	6 838,86	11 388,06
Résultat courant	62 527,45	92 746,24	126 897,83	50 567,19	46 250,50	85 973,96
Variation de stocks	920,44	3 680,23	42 698,07	(2 664,13)	(3 311,59)	(5 879,54)
Annuités d'emprunts à plus d'un an	28 213,18	51 182,13	26 271,44	34 682,92	39 034,78	62 949,01
dont remboursement en capital	24 577,88	45 030,84	22 183,04	29 125,80	33 404,95	53 809,08
Charges sociales de l'exploitant	12 092,93	16 298,59	19 596,69	11 713,93	13 171,45	16 190,82
Résultat courant hors variation de stocks	61 607,01	89 066,01	84 199,77	53 231,29	49 562,08	91 853,49

Source : Agreste, Rica 2010

Agreste Champagne-Ardenne n° 8 - Octobre 2012



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt - Service régional de
l'information statistique et économique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draaf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Y. Lobjoit
Directeur de publication : J.P. Jactat
Rédacteur en chef : S. Skrabo
Rédaction : P. Plutino
Composition : M. Lallement
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1249-5891
Prix : 3 euros